



Recrute par voie externe  
pour son pôle Cadre de Vie

## **UN GARDE DU LITTORAL COMMISSIONNÉ (H/F) GESTIONNAIRE DES ESPACES NATURELS SALINS DE FRONTIGNAN- BOIS DES ARESQUIERS – ETANG DE VIC**

Salins de Frontignan, Bois des Aresquiers et Etang de Vic représentent 2300 ha sur la façade maritime du littoral de Thau agglo, protégés par le Conservatoire du littoral qui par convention les a confiés en gestion à Thau agglo.

Les trois sites constituent un ensemble classé au titre des sites remarquables pour leur valeur paysagère. Chacun offre au regard une identité particulière : Paysage plat des anciens salins d'où émergent les bâtiments, témoignages de l'activité salinière, forêt de Pins d'Alep du Bois des Aresquiers exceptionnelle de par sa situation en bord de mer, et vaste étendue aux couleurs changeantes de la lagune de Vic enchâssée entre lido et Gardiole.

Thau agglo et le Conservatoire du littoral portent un projet ambitieux de valorisation du patrimoine des salins de Frontignan et du Bois des Aresquiers.

### **Filière**

Technique

### **Grade**

Cadre d'emplois des techniciens, agents de maîtrise ou adjoints techniques

### **Statut**

Agent Titulaire ou à défaut contractuel

### **Missions**

Sous la responsabilité du technicien espaces naturels, le garde du littoral est responsable de la gestion des trois sites et de la mise en œuvre des plans de gestion élaborés par le Conservatoire du littoral.

## **1/ GESTION OPÉRATIONNELLE DU SITE**

- Mise en œuvre des actions prévues dans les plans de gestion.
- Gestion technique des sites.
- Mise en œuvre des programmes de travaux :  
Procède à des consultations simplifiées d'entreprise et au suivi de l'exécution administrative des marchés : rédige en propre les cahiers des charges, analyse les offres, déclenche les bons de commande, contrôle les factures.  
  
Demande les autorisations de travaux nécessaires (conventions 322-10), et rédige les comptes rendus des travaux réalisés à l'attention du Conservatoire du Littoral.  
  
Assure le suivi des travaux : rédige les ordres de service, contrôle la conformité au cahier des charges, applique les éventuelles pénalités, participe aux réunions de chantier, diffuse les comptes rendus de chantier, procède aux opérations de réception des travaux.
- Gestion hydraulique : Relève les niveaux d'eau et actionne les martellières en fonction des besoins et des usages définis aux plans de gestion, tient un tableau de suivi des niveaux.

## **2/ SURVEILLANCE – POLICE DE LA NATURE**

Assure la surveillance et fait respecter la réglementation des sites, exerce les fonctions d'officier de police judiciaire.

- Effectue des tournées régulières sur les sites.
- Informe, sensibilise les usagers et les associations d'usagers (chasse, pêche, ...) aux contraintes du site et fait appliquer les conventions d'usages et d'occupation.
- Exerce le pouvoir de police de la nature au titre de garde du littoral commissionné : constate les infractions, rédige les procès-verbaux, les transmet au Procureur de la République, participe aux opérations de police conjointes.
- Relaye l'information auprès des forces de l'ordre, régule les conflits et dysfonctionnements, contacte les polices municipales, gendarmeries, autres gardes.

## **3/ ENTRETIEN DU SITE**

Participe à la définition du programme annuel d'entretien des sites conformément aux plans de gestion et à leur mise en œuvre. Dans l'exécution en régie de petits travaux d'entretien, de débroussaillage, d'enlèvement des déchets, il peut s'appuyer ponctuellement sur une équipe d'agents de terrain.

- Maintient les équipements et les aménagements en parfait état de fonctionnement : panneaux, barrières, ganivelles, platelage, martellières, échelles limnimétriques...
- Assure la gestion des stocks de matériaux nécessaires à l'entretien des sites et déclenche les demandes de commandes pour leur renouvellement.
- Garanti l'entretien du matériel (tronçonneuses, débroussailleuses, pelles, râteaux, sécateurs...) et un stock d'avance minimum de pièces détachées pour les réparations (bobines fil, chaînes tronçonneuse, guides, ...).
- Vérifie régulièrement l'état du véhicule de service qui lui est affecté (niveau d'huile, liquide de refroidissement, gonflage pneus, ...).

## **4/ SUIVI SCIENTIFIQUE DU SITE**

- En collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels, assure le suivi naturaliste et écologique des sites - faune, flore, impacts des activités présentes sur les sites (pastoralisme, chasse, ...) - et le suivi éventuel de la fréquentation.

## **5/ SUIVI ADMINISTRATIF**

- Élaboration des budgets annuels, bilans budgétaires
- Rédaction des programmes d'action annuels
- Rédaction des bilans d'activités annuels
- Tient un carnet de bord journalier des événements intervenus sur les sites
- Participe à la préparation du Comité de suivi annuel des sites, à des réunions avec les partenaires.

## **6/ ACCUEIL ET INFORMATION DU PUBLIC**

- Accueille, informe et sensibilise le public à la protection des habitats, de la faune et de la flore.
- Ponctuellement, prend en charge des animations de découvertes de la nature auprès des scolaires, des visites guidées thématiques pour des publics adultes.

## **7. MISSIONS OCCASIONNELLES**

- Exerce des missions occasionnelles diverses en fonction des besoins, impératifs, urgences du service. Il peut être amené à intervenir sur les autres sites en fonction des besoins (notamment pour les remplacements de congés).
- Peut être amené à prendre en charge des stagiaires.

## PROFIL

### CONNAISSANCES (SAVOIR)

- Formation de niveau bac+2, idéalement BTS gestion et protection de la nature,
- Garde commissionné ou apte à le devenir (le dispositif de commissionnement est sous la responsabilité du Conservatoire du Littoral qui en assure le financement; il consiste en une formation de 3 semaines et est sanctionné par des épreuves écrites).
- Connaissances naturalistes (faune, flore) et du fonctionnement des écosystèmes ;
- Connaissances de la réglementation relative à la police de la nature et du littoral ;
- Connaissances du fonctionnement hydraulique d'une zone humide souhaitée;
- Connaissances de la réglementation hygiène et sécurité.

### QUALITES – APTITUDES (SAVOIR-FAIRE – SAVOIR-ETRE)

- Passionné de nature et apte à transmettre sa passion,
- Excellentes qualités relationnelles (écoute, patience, diplomatie, pédagogie), il est l'ambassadeur du Conservatoire du Littoral et de Thau agglo auprès des visiteurs,
- Maîtrise de soi, courtoisie et fermeté (interpellation des contrevenants),
- Autonome tout en ayant le sens du collectif,
- Sens de l'observation, force de proposition et réactif,
- Disponible (interventions possibles le week-end, tôt le matin et en soirée),
- Résistance physique (travail en extérieur).

### AUTRES / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet annualisé
- Permis B exigé
- Conditions d'accueil : régime indemnitaire, adhésion au CNAS, titre-restaurant.

## CANDIDATURE

Renseignements auprès de Philippe de Montredon, Responsable de l'unité Espaces Naturels au 04 67 46 47 09, ou auprès de Maud Rancy du service des Ressources Humaines au 04 67 46 47 32.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + cv + dernier arrêté de situation administrative + diplômes) avant le **15 mai 2016** par mail à [CourrierMG@thau-agglo.fr](mailto:CourrierMG@thau-agglo.fr) ou par courrier à :

M. Le Président de Thau Agglomération  
4, avenue d'Aigues – BP 600  
34 110 Frontignan Cedex